



Le présent Registre destiné aux Actes de Naissances, dans la commune de *Beuvrequen* arrondissement de Boulogne, pour l'année mil huit cent soixante-six, lequel contient *deux* feuillets, a été coté par premier et dernier, et paraphé sur chaque feuillet, par nous Président du Tribunal de première instance, conformément à l'article 41 du Code Napoléon.

Fait à Boulogne, au Palais-de-Justice, le *20* *Novembre* mil huit cent soixante-cinq. *Juge P. de P. de P.*

*N° 1*  
 Le *20* mil huit cent soixante six le quinze du mois de février à trois heures du soir, Pardevant nous Louis Emery officier de l'Etat civil de la commune de Beuvrequen Canton de Marquise arrondissement de Boulogne Département des pas de Calais. Ce Comparu publiquement *Piquet* *Honoré* âgé de trente neuf ans, manoeuvrier, demeurant à Beuvrequen lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il a déclaré être né de lui en sa maison, sise à Beuvrequen ce jour à trois heures du matin et de dame *Victorine* *Guillaume* âgée de quarante et un ans ménagère, son épouse, Auquel enfant il a été donné les prénoms de *Louise* *Victorine*. Lesdites présentation et déclaration ont été faites en présence de *Peter* *Marie* âgé de cinquante ans, charbonnier et *Barrois* *Eloi* âgé de quarante ans, surveillant mineur, tous deux domiciliés à Beuvrequen et ont le comparant et les témoins signés avec nous le présent acte, après lecture. *Piquet* *Marie* *Peter*

*N° 2*  
 Le *20* mil huit cent soixante six le dix sept du mois de février à trois heures du soir, Pardevant nous Louis Emery officier de l'Etat civil de la commune de Beuvrequen Canton de Marquise Arrondissement de Boulogne Département des pas de Calais. Ce Comparu publiquement *Leboutie* *Morant* âgé de trente cinq ans, berger, demeurant à Beuvrequen lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il a déclaré être né de lui en sa maison, sise à Beuvrequen ce jour à deux heures et demie et de dame *Lucie* *Josephine* *Reingot* âgée de vingt six ans ménagère domiciliée à Beuvrequen, son épouse, Auquel enfant il a été donné les prénoms de *Morant* *Joseph* *Constant*. Lesdites présentation et déclaration ont été faites en présence de *François* *Dumont* âgé de cinquante quatre ans, corvonnier et de *Blaise* *Modeste* âgé de soixante trois ans, Gerdeur, tous deux domiciliés à Beuvrequen et ont le comparant et les témoins signés avec nous le présent acte, après lecture. *Leboutie* *Morant* *Blaise* *Dumont*